

**DIRECTION DES AFFAIRES  
CULTURELLES ET DU  
PATRIMOINE**

Affaire suivie par  
M. OUDJANI Zahir  
Directeur du Théâtre Municipal  
LE COLISÉE  
ZO/ML

☎ : 03.21.69.08.18

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20221121-2022-0380-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/11/2022

**Décision N°2022- 0380**

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Il sera conclu et signé un avenant au contrat de cession avec l'Association « VIRTUOSES ET COMPAGNIE » sise 78, rue des frères Vandembrouck- 59193 ERQUINGHEM-LYS, représentée par Monsieur Bernard HAMEAU en sa qualité de Président pour la représentation du spectacle intitulé « LES VIRTUOSES » avenant portant sur les changements de lieu et d'heure de la représentation qui se déroulera au théâtre Municipal Le Colisée, le mercredi 14 décembre 2022 à 20h00.

**ARTICLE 2** : Les autres dispositions du contrat de cession signé par les parties en date du 4 mai 2022 demeurent inchangées.

**ARTICLE 3** : La présente décision fera l'objet d'une publication sur le site de la Ville de LENS : [www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr) (rubrique Actes Administratifs).

**ARTICLE 4** : Le Directeur Général Adjoint des Services du Pôle Vie Locale – Réussite et Solidarité et Monsieur le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution des dispositions de la présente décision

Fait en l'Hôtel de Ville, le **21 NOV. 2022**



Pour Le Maire  
L'Adjointe déléguée à la Culture

Hélène CORRE.